



FORMATION EN PRÉSENTIEL

ANIMATEUR PRÉVENTION DU TRANSPORT ROUTIER (APTR)

Dernière mise à jour le 01/04/2022.

OBJECTIF

L'Animateur Prévention du Transport Routier (APTR) a un rôle de maîtrise d'œuvre de la prévention. Il conseille et accompagne la direction dans la mise en place d'une démarche de prévention pour laquelle elle s'engage et l'anime par des actions mobilisatrices de terrain.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Aucune compétence

PUBLIC CONCERNÉ

Salarié volontaire ou désigné comme compétente dans l'entreprise.

MODALITÉS D'ACCÈS

30 jours.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

En centre de formation ou dans l'entreprise à un minimum de 3

Tarif

2200 € NET
par participant

Réf.

APTR-FIPS

Contact

0950412583
contact@fipsformation.fr
www.fipsformation.fr

PRÉ-REQUIS

- Attestation obtenir ou acquérir des compétences de bases en prévention
- Le dirigeant devra suivre la formation des dirigeants (INRS) encadrée par un organisme habilité ou s'assurer que le dirigeant a bien les compétences pour assurer les missions santé/sécurité.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Accessible PSH.

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Alternance de théorie et de pratique.



Niveau

Autres formations
professionnelles continues



Modalité

Présentiel



Effectif par session

3 mini > 8 maxi



Durée

42 heures / 6 jour(s)



PROGRAMME

Jour 1

Présentation des objectifs

Bases en prévention des risques

La démarche de prévention

Les enjeux

Méthodologie de projet

Jour 2

Mobilisation des acteurs

Les étapes clefs du projet

La démarche EvRP

Jour 3

Analyse de situation de travail à risque

Connaissance et évaluation du risque TMS

Jour 4

Connaissance et évaluation du risque RPS

Les autres risques (chute, vibration, mécanique...)

Consigne pour les travaux inter session

INTER SESSION

2,5 jours de travaux d'intersession répartis sur 4 à 8 semaines,

- une demi-journée (4h) d'accompagnement minimum en présentiel sur site du binôme dirigeant-APTR conduite par le formateur. Evaluation DC1

Jour 5

Restitution des travaux inter session DC3 et 2

Jour 6

Proposition de pistes d'améliorations et hiérarchisation

Plan d'action

Les autres projets de l'établissement

Bilan de fin de formation



LES PLUS

Formation permettant d'initier une démarche de prévention pérenne.

INTERVENANT(S)

Formateur certifié par l'INRS.

ÉVALUATION

Conception d'un projet de prévention pour la structure pendant le travail inter-session.,
Organiser et animer, en lien avec la Direction, la démarche de prévention des risques professionnels de son entreprise.
Pendant l'inter-session., Proposer des actions d'amélioration à partir de l'analyse d'une situation travail ou d'un recueil d'information suite à un accident du travail

ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 36 mois, l'apprenant doit suivre une session de Maintenir et actualiser ses compétences d'Animateur Prévention du Transport Routier (APTR)